



Mouliherne

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 7 novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 2 novembre, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le maire.

Monsieur Olivier REMBERT a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Alain BOURDIN – Pierrette GILLIER - Paul HERVÉ – Bruno DE COLIGNY - Jean-Paul GUIDOIN - Olivier REMBERT - Arnaud LENUD - Sylvaine HERVÉ - Sandrine FAUVEAU – Charlotte GIRARD – Romain CANTIN

Etaient absents excusés : Stanislas HUART (Pouvoir à Alain BOURDIN) – Guillaume DE LA TULLAYE (Pouvoir à Bruno DE COLIGNY) – Laurent FERTE - Valérie DELAIRE

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 3 octobre dernier, à l'unanimité.

AUGMENTATION DE LA DURÉE DE TRAVAIL D'UN AGENT TECHNIQUE : Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter le temps de travail de l'agent de 19h00 à 21h30 hebdomadaire, afin de pouvoir mener au mieux les missions du poste.

DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT – 5000 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ – CITY STADE : L'assemblée délibérante décide d'approuver les travaux d'aménagement d'un terrain multisport, de solliciter une subvention à l'Agence Nationale du Sport, d'approuver le plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 44 700 € HT

Agence Nationale du Sport (80%) : 35 760, 00 €

Autofinancement (20%) : 8 940, 00 €

Et décide d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1: Considérant qu'il est nécessaire de reprendre une décision budgétaire pour le versement de l'avance et le paiement des travaux en cours concernant l'entreprise Dusty Bourreau pour la rénovation de la toiture de l'église et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser cette décision modificative :

• versement de l'avance et paiement des travaux en cours :

Dépenses Investissement Chapitre 21 : - 69 000 €

Dépenses Investissement Chapitre 23 : + 69 000 €

• remboursement avance/ par opération d'ordre budgétaire :

Dépense chapitre 041 / 2313 : + 18 693,23 €

Recette chapitre 041 / 238 : + 18 693,23€

Et autorise Monsieur le Maire à passer ces écritures sur le budget principal 2022.

QUESTIONS DIVERSES :

DIA : 1122 Route de Mouliherne à Vernantes. La commune ne préempte pas.

BULLETIN MUNICIPAL : La commission doit se réunir pour finaliser la rédaction du bulletin municipal 2022. Il sera distribué mi-décembre.

11 NOVEMBRE : Rappel la cérémonie commémorative de l'Armistice aura lieu le vendredi 11 novembre à 11h au monument aux morts. Discours et dépôt de gerbe. Vin d'honneur à la salle des loisirs. Plusieurs élus seront présents.

AINÉS : Des boîtes de chocolats personnalisées au nom de la commune ont été commandées et seront distribuées en même temps que le bulletin municipal aux personnes de plus de 70 ans. Les paniers sont toutefois conservés pour les agents et les personnes travaillant pour l'ADMR.

RELAIS SAINT GERMAIN : Le commerce a fermé fin octobre. La commune est dans l'attente du résultat du jugement. Il est constaté par plusieurs élus des problèmes de montant de loyer, de hausse d'énergie, de montant d'assurance. Les élus vont réfléchir à des solutions afin de pouvoir aider un éventuel repreneur.

PANNEAU ECOLE : Un devis a été réalisé pour remplacer le panneau de l'école, il reste à valider le BAT. Plusieurs modèles sont présentés, les élus souhaitent changer la couleur de fond. Un avis sera également demandé aux enseignantes.

SCULPTURES POMMES : Lors de la foire aux pommes, deux sculptures en bois ont été réalisées sur commande du Comité des Fêtes. La commune a décidé de prendre les frais en charge afin d'exposer les sculptures sur la commune. Une sera placée au niveau de l'école et l'autre sur la place Emile Delétang.

COMMISSION FLEURISSEMENT : Rappel la cérémonie « 1 naissance, 1 arbre » et la remise des récompenses des maisons fleuries aura lieu le samedi 19 novembre 2022 à 11h00 à la base de loisirs de la Louisière. Des récompenses ont été prévues pour les participants (orchidées et bons d'achat). Les rosiers pour la rue des Moulins ainsi que des bulbes sont en commande.

CIMETIERE : Le procès-verbal pour la procédure de reprise de concession à l'état d'abandon a été dressé le 10 octobre dernier. Les agents communaux ont installé avant la Toussaint devant chaque concession concernée un panneau afin que les familles se manifestent en mairie. Plusieurs familles se sont déjà manifestées.

GENDARMERIE : Bilan de l'année sur la commune : une hausse des interventions est constatée par rapport à l'année dernière en sécurité routière, délinquance. Les gendarmes ont été plus présents sur la commune par rapport à l'année dernière. Les caméras de vidéoprotection permettront sans doute de diminuer les infractions et les incivilités.

DÉCORATION DE NOEL : La commande a été passée pour la location de décorations led de Noël. Les couleurs seront argent/vert et argent/rouge. Le sapin placé devant la mairie sera offert par Monsieur De Coligny. L'achat de sapins est prévu pour l'école, la cantine et la salle des loisirs. Les élus décoreront le bourg le samedi 3 décembre 2022 à partir de 9h.

CLOS SAINT GERMAIN : le permis de construire a été accordé. Le marché public a été lancé, l'ouverture des plis se fera à Saumur Habitat le 6 décembre 2022. Le début des travaux est prévu pour le début d'année 2023.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : L'enfouissement des réseaux dans la rue du Val, le chemin du Châtaignier et la côte de Pimont est prévu en février 2023. Il sera également ajouté des éclairages publics chemin du Châtaignier.

COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS : Les travaux Carrefour de l'Oisellerie sont presque finis. Le lamier intervient dès cette semaine au niveau de la Route de Noyant jusqu'à la Route de la Vente. Le trou dans le trottoir rue d'Anjou va être mieux sécurisé, avec une plaque. La commune est en attente du retour de l'assurance de l'administré ayant causé le dommage.

ECONOMIES D'ENERGIE : Afin d'obtenir des aides au niveau du chauffage de l'école, un devis devra être fourni avant la fin de l'année. Un rendez-vous est prévu avec le SIEML afin d'étudier le changement des ampoules par des leds au niveau de l'éclairage publique.

VEHICULE ELECTRIQUE : La livraison du véhicule électrique 9 places est prévu semaine 46. Un service de transport solidaire sera mis en place pour le début d'année 2023 au plus tard.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL PRÉVUE LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 A 18h30.

La séance est levée à 20h00.